

Compte rendu de séance

## Réunion de Bureau

Lundi 13 septembre 2021 à 18H00

Salle de réunion de la communauté de communes

### Présents

Etienne Rougeaux	P
Virginie Pate	P
Alain Bigueur	P
Paulette Giancatarino	P
Philippe Brochet	P
Sandra Hählen	P
Stéphane Ramaux	P
Jean Marie Truchot	P
Jean Baptiste Chevanne	P
Christian Vuillet	P
Jean Théry	Exc

P= présent

Exc = excusé

Abs = absent

### Pour avis technique

Rémi Gauthier	P
---------------	---

### Objet de la réunion

Examen de l'ordre du jour du conseil communautaire

Aides aux entreprises

Bilan du contrat de ruralité

Demande de financement pour la dématérialisation de l'instruction des ADS

Avenant au marché d'assainissement

Questions diverses

## 1. Examen de l'ordre du jour du conseil communautaire

Le bureau prend connaissance de l'ordre du jour du conseil communautaire du 27 septembre prochain.

Rapport « Inscription de la voie Grévy et du sentier de la zone humide de Chissey sur Loue au PDIPR ».

Une négociation devra avoir lieu sur l'entretien des voies cyclables avec le département.

## 2. Aide aux entreprises

### Aides à l'immobilier et au titre du FRT

1- Le bureau examine 2 demandes d'aides économiques.

Type d'aides	Entreprise	Dirigeant	Communes	Projet	Types de travaux	Montant projet HT	Montant de l'aide possible
FRT investissement	Equi'Val d'Amour	Hélène HENRY	Souvans	Equipement pour curer les boxes et épandre le fumier		19610 €	3922 €
Aide à l'immobilier	2F construction	Jean-Philippe FOUILLAND	Bans	Travaux d'aménagement suite à l'agrandissement de l'atelier pliage et de la zone de stockage	Mezzanine, cloison grillagée, barrière écluse, garde-corps, portes	30 909 €	6000 €

Le bureau valide ces 2 aides à l'unanimité.

2- Le groupe Louisot rencontre des difficultés pour boucler le plan de financement des repreneurs du site de Danzer. Les aides dans le cadre du plan de relance Etat ont été refusées. Une réunion a lieu le 23 septembre prochain organisée par l'AER avec l'ensemble des parties prenantes afin d'acter l'engagement financier de chacun et finaliser le plan de financement.

Afin de faire avancer le dossier, il est proposé au bureau de valider une aide à l'immobilier pour la reprise du site. Compte tenu du montant d'investissement qui s'élève à plusieurs millions d'euros, le montant maximum de 6000€ est possible, ce qui permettra de faire levier sur les aides régionales. Le bureau valide l'attribution de l'aide à l'immobilier à hauteur de 6 000€

Au total en 2021, un peu plus de 46 000€ d'aides ont déjà été accordées en immobilier sur les 60 000€ inscrits au budget.

Sur le FRT il reste 7 720€ à attribuer sur l'enveloppe d'ici la fin de l'année.

### Juralliance

L'association a un projet d'installation d'un abattoir sur Cramans. Pour que la structure bénéficie d'une aide de 80%, la CCVA devrait contribuer à hauteur de 40 000€. Ce montant est trop important au regard du budget annuel « aides économiques ».

Il est précisé qu'il y aura un seul abattoir à volailles sur le département. Il s'agit donc d'un investissement structurant pour le territoire.

Compte tenu du caractère structurant du projet pour le territoire, et du travail conjoint mené depuis de long mois entre Juralliance et la collectivité, il est proposé d'accorder une aide à l'immobilier exceptionnelle dérogatoire d'un montant de 10 000€ afin d'optimiser les aides à l'immobilier de la région. L'aide sera traitée lors de la réception du dossier de demande d'aides.

## **AGATE**

L'association sollicite par courrier une aide à hauteur de 27 500€ soit 10% de l'investissement prévisionnel, ce qui lui permettrait d'obtenir 80% pour la construction d'un nouveau bâtiment à Ounans.

La communauté de communes intervient financièrement chaque année de manière conséquente auprès de l'association, tant pour les emplois verts que pour l'espace France Services. L'investissement prévu relève du fonctionnement classique de la structure. Aussi, le bureau valide l'aide à l'immobilier à hauteur du maximum possible prévu au règlement d'intervention soit 6 000€.

Cette aide permet à l'association de mobiliser en complément les aides de la région.

## **3. Bilan du contrat de ruralité**

Un bilan est remis en séance mettant en avant les actions réalisées pendant la durée du mandat précédent.

## **4. Dématérialisation des ADS**

A partir du 1er janvier 2022, toutes les communes auront l'obligation de permettre aux pétitionnaires de déposer leurs demandes d'autorisations d'urbanisme de manière dématérialisée. Celles de 3 500 habitants et plus devront également assurer l'instruction complète de ces demandes par voie dématérialisée.

Avec la récente création du service commun d'instruction du droit des sols, la Communauté de communes anticipe et souhaite également dématérialiser cette procédure à compter du 1er janvier prochain. Pour cela, une solution informatique doit être achetée. Plusieurs d'entre elles ont été étudiées, et la solution « NetADS » proposée par la société OCI Urbanisme a été retenue.

Dans le cadre du plan France Relance, une aide financière dédiée est proposée aux collectivités qui anticipent cette dématérialisation à hauteur de 4000€ par centre instructeur et 400€ par commune soit 13 600€ pour la communauté de communes.

Vu la délibération n° 108/2021 prise par le conseil communautaire le 26 mai 2021 portant création d'un service commun pour l'instruction des autorisations du droit des sols ;

Considérant les conventions de service commun signées avec les communes.

Le bureau :

- Approuve l'achat de la solution informatique « NetADS » auprès d'OCI Urbanisme pour un montant total de 15 753.10 € HT,
- Autorise le Président à solliciter les subventions afférentes.

## **5. Assainissement : avenant au marché de travaux de Mont sous Vaudrey**

Cet avenant concerne des travaux visant à supprimer des eaux claires parasites à Mont sous Vaudrey

Vu la délibération du 11 décembre 2019, par laquelle le bureau attribuait le lot 1 du marché de travaux de création de réseaux pour la suppression des eaux claires parasites à Mont sous Vaudrey à l'entreprise Montholier TP pour un montant de 198 712 €HT

Considérant que le chantier nécessite la mise en place d'une chambre de dessablage rue de la Gare à Mont sous Vaudrey pour un montant de 12 500 €HT mais que ce prix ne figure pas au Bordereau des prix du marché

Considérant que certaines prestations prévues au marché n'ont pas été réalisées ou en moindre quantité, ce qui permet de compenser le surcoût.

Le bureau après en avoir délibéré, décide à l'unanimité d'autoriser le Président à signer un avenant au marché de « Travaux de réseaux pour la suppression des eaux claires parasites à Mont sous Vaudrey », pour la création d'un prix nouveau « Création d'une chambre de dessablage rue de la gare à Mont sous Vaudrey », sans impact financier.

## **6. Divers**

### **Accueil du public en massif de Chaux**

Retour sur la réunion avec la CAGD et l'ONF sur l'engagement des travaux sur le projet d'accueil en massif de Chaux.

Il a été proposé de profiter des travaux d'assainissement entre Montbarrey et La Vieille Loye pour demander au département de créer une voie verte sécurisée le long de la RD. Cette voie permettrait de relier la Vieille Loye au tronçon sécurisé existant en amont de Montbarrey, dans l'attente de rejoindre Mont sous Vaudrey.

### **MAM de Bans**

L'entreprise 2F va intervenir afin de reprendre les travaux d'étanchéité sur le bâtiment de la MAM. Cela permettra de relouer le bâtiment après quelques travaux de remise au propre. Nous avons aujourd'hui une demande de location de la part d'assistantes maternelles pour ouvrir une nouvelle MAM avec horaires atypiques.

Le bureau déplore que les articles de presse qui sortent sur la fermeture de la MAM actuelle ne mentionnent en rien le soutien que la communauté de communes a apporté.

Le bureau est favorable à une location pour une MAM qui ne nécessitera pas de travaux de reprises, les locaux étant déjà adaptés.

### **Inauguration travaux accessibilité gare de mouchard**

L'inauguration des travaux d'accessibilité de la gare a été organisée par la SNCF en comité restreint compte tenu des mesures sanitaires. Les élus n'avaient aucune initiative possible sur les invitations. Pour la suite, il faut veiller à faire avancer 3 projets : l'aménagement du PEM, la réhabilitation du buffet, et enfin l'objectif d'augmentation de la cadence des trains en direction de Paris.

Sur le projet du buffet, l'enveloppe 1001 gares est réservée. L'ensemble du projet semble plutôt bien accueilli par la région.

Lors d'une prochaine réunion de bureau, France Active Franche Comté viendra présenter l'outil SCIC qui a été envisagé parmi plusieurs options pour gérer l'activité du buffet.

### **Groupes scolaires**

L'inauguration du groupe scolaire de Chamblay est à programmer une fin d'après-midi en novembre.

Seront invités notamment les élus des 9 communes, les conseillers communautaires, les entreprises, le corps enseignant. Une liste d'invités sera proposée prochainement au bureau.

### **Projet d'administration**

Le prochain bureau du 11 octobre sera dédié au projet d'administration en présence des consultantes. Il est important que l'équipe administrative ait une commande claire de la part des élus.

### **Réunion sur les inondations**

Une réunion est organisée le 4 octobre prochain avec le Syndicat Mixte Doubs Loue afin de faire le point sur l'épisode pluvieux de juillet. Ce type de réunion a eu lieu sur Cœur du Jura. Le bureau propose d'y inviter également les présidents d'AF.

### **Agriculture**

Une première réunion avec quelques agriculteurs a eu lieu mercredi dernier car il y avait quelques remontées notamment sur le sujet de la cohabitation du monde agricole avec les utilisateurs de la voie Grévy. L'idée est plutôt de mettre en avant les productions locales via une démarche de communication positive (promotion des activités).

### **Divers**

La percée du vin jaune aura lieu à Cramans en février 2022. A ce jour 46 viticulteurs sont inscrits pour y participer ce qui est plutôt une bonne nouvelle

La mairie de Villers Farlay a fait un retour très positif de la soirée Cabaret de Locales organisée samedi dernier.

Un courrier sera adressé à tous les membres du conseil d'exploitation afin de leur apporter une information sur les travaux avant le conseil communautaire.

**La séance est levée à 20H00.**

**Le Président**

**Etienne Rougeaux**